

351 P NP DM21

L'état des lieux et la gestion de l'amiante
et des résidus miniers amiantés

6212-02-009



Mémoire présenté conjointement par :

Association de Vélo de Montagne des Appalaches

Et

Club Vélo montagne Thetford Cycle Vallières

Dans le cadre des Audiences publiques sur

**L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers
amiantés**

12 février 2020

Présentation des organisations :

L'Association de vélo de montagne des Appalaches (AVMA)

L'AVMA est un OBNL qui a été mis sur pied en 2010 afin de développer, entretenir et promouvoir le vélo de montagne sur le territoire de la MRC des Appalaches. Après plusieurs années de travail, l'organisation a pu inaugurer, en 2015, les pistes de type Dirt Jump et Pump Track situées derrière le Studio-théâtre Paul-Hébert. En 2018 et 2019, ce sont 15 kilomètres de pistes de vélo de montagne qui ont été aménagées au parc éolien des Moulins grâce à du financement de la ville de Thetford Mines, du gouvernement provincial et fédéral. Déjà, deux compétitions s'y sont tenues.

Club Vélo de montagne Thetford Cycle Vallières (Club VMT)

Le Club VMT est un OBNL qui regroupe les amateurs de vélo de montagne et permet à tous ses membres de pratiquer le vélo de façon sécuritaire et pour le plaisir, le tout dans un contexte récréatif et non-compétitif. Le Club vise à encourager la pratique du vélo de montagne, à initier les jeunes et développer la relève pour ce sport.

Intérêt pour le projet

La raison pour laquelle l'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés nous interpelle c'est parce que les organisations souhaitent pouvoir permettre aux amateurs de vélo de montagne de la région de pratiquer leur activité dans les sites miniers.

Nos préoccupations à l'égard du projet

Dans quelques articles parus dans le Courrier Frontenac, nous avons pu constater que le directeur de santé publique de Chaudière-Appalaches, le Dr Philippe Lessard, n'est pas favorable au développement d'activités récréatives (ou autres) dans les sites miniers dans la région de Thetford. Celui-ci considère qu'il y aurait un danger potentiel d'exposition aux poussières et fibres d'amiante dans les résidus miniers,

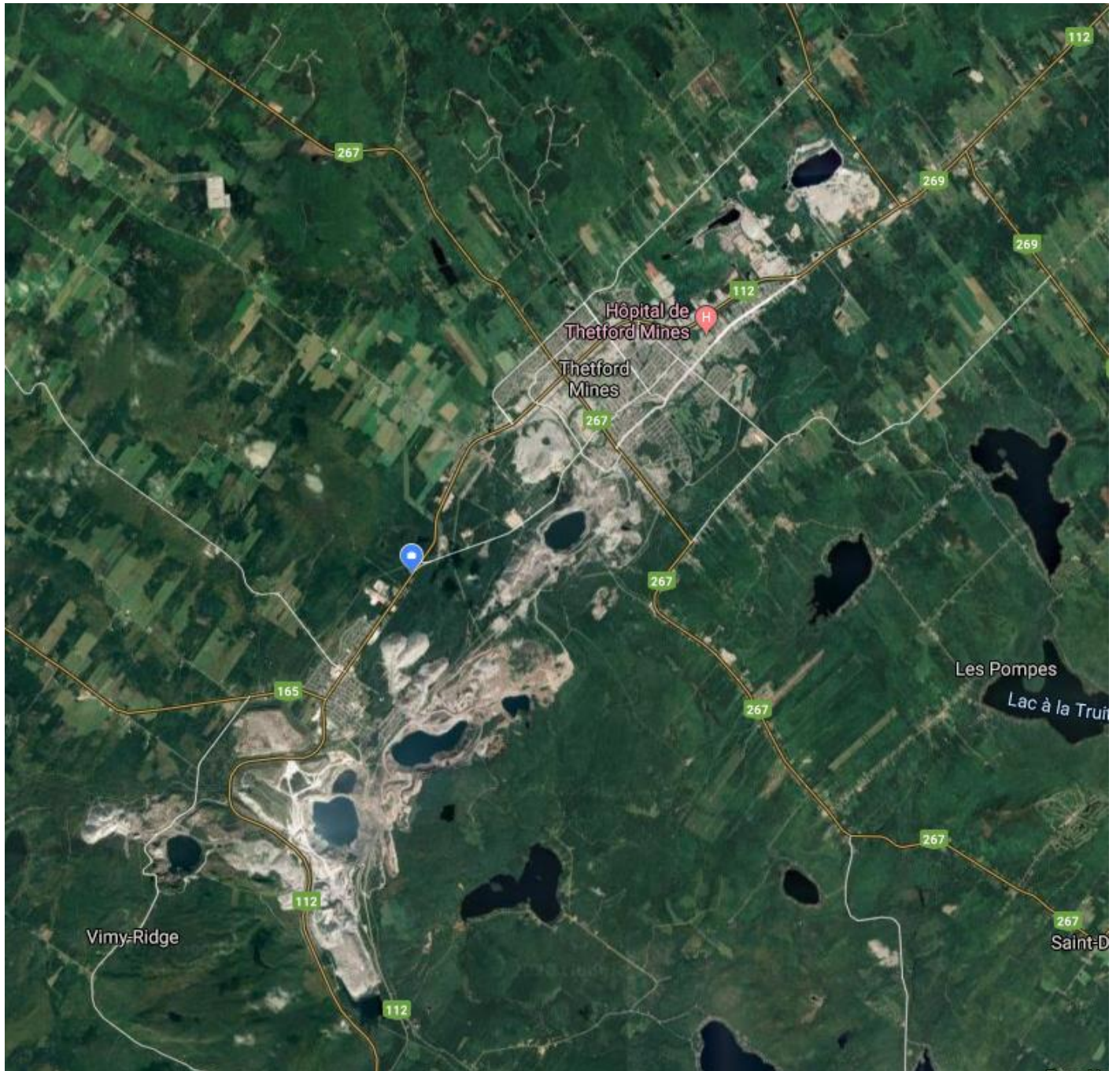
Il demande même au Musée minéralogique et Minier d'empêcher les visiteurs de marcher sur les sites miniers¹ même si à ce jour, il n'y a aucune donnée probante prouvant que le simple fait de faire du vélo sur ces terrains favoriserait l'accroissement de poussière d'amiante dans l'air.

¹ Courrier Frontenac. 2018. Recommandations de santé publique : «des demandes extrêmes» selon Gaétan Barrette.

Consulté sur «<https://www.courrierfrontenac.qc.ca/2018/04/16/recommandations-de-sante-publique-demandes-extremes-selon-gaetan-barrette/>».

Les sites miniers comme infrastructures récréatives

Comme vous pouvez le voir sur la carte google satellite, la ville de Thetford est littéralement entourée de résidus miniers. Cela offre un véritable paradis pour la pratique de diverses activités sportives et de loisirs tels que le vélo de montagne, de la randonnée équestre, du motocross etc.



L'idée de faire des randonnées en vélo de montagne dans les mines a déjà été testée en 2018 dans le cadre de la Finale des Jeux du Québec qui s'est tenue à Thetford. Les paysages miniers offrent une expérience hors de l'ordinaire pour les visiteurs. Il serait fort bénéfique pour la région de saisir cette opportunité pour en faire du développement économique et touristique.



En effet, certaines villes en Europe ont décidé de profiter de ces territoires pour en faire des parcs et attraits touristiques.

En vérité, les Thetfordois pratique diverses activités dans les mines depuis toujours. Nous sommes conscients que ces lieux peuvent être dangereux à cause des roches et des crevasses mais il est difficile de croire qu'en marchant ou roulant sur les terrils, l'amiante résiduelle pourrait être nocive pour la santé des randonneurs.

La région se doit d'être innovante pour tirer son épingle du jeu tout comme l'a été, par exemple, le *Lanschaftspark* de Duisbourg-Nord. Cette région a développé des sentiers de [vélo de montagne](#) à travers ses infrastructures minières. Dans et sur les bâtiments miniers, on y retrouve d'autres activités récréatives tels qu'un mur d'escalade, une piste de ski, un centre de plongée etc.

Thetford Mines a tout le potentiel pour devenir une ville extraordinaire et innovante où les amateurs de sensations fortes et les gens curieux y trouveront leur compte. Il faut d'abord que le gouvernement cesse d'avoir peur de l'amiante contenue dans les haldes minières, surtout qu'aucune donnée scientifique fiable ne vient appuyer les dires de Dr. Lessard. Nous suggérons d'ailleurs que l'exercice de prise de données soit réalisé avec des cyclistes roulant sur les sites miniers, et ce, avant d'émettre des recommandations quelconques qui pourraient nuire au développement de cette activité dans les sites miniers de la région de Thetford.

Nous sommes donc prêts à travailler en collaboration avec les acteurs socio-économiques de la région et les propriétaires miniers. Nous pourrions, avec grand plaisir, regarder les cartes du territoire et donner notre opinion sur les sentiers et circuits les plus favorables au vélo de montagne. En travaillant tous ensemble, nul doute que les anciens sites miniers région de Thetford pourront devenir un véritable paradis pour les activités récréatives.